

« La nouvelle gare va booster le pays de Redon »

Inaugurée ce samedi, la nouvelle gare multimodale de Redon est, pour les élus, un outil indispensable pour attirer de nouveaux habitants et des entreprises dans le territoire.

À Redon, le chantier du pôle d'échanges multimodal (PEM) est enfin inauguré, ce samedi, après neuf ans d'études et de travaux, pour un coût total de 20,6 millions d'euros.

« C'est une illustration typique de ce qu'est le projet breton, de la différence avec tous les autres projets ferroviaires nationaux, estime Gérard Lahellec, vice-président en charge des transports au conseil régional. Plutôt que d'enlever des dessertes, l'objectif était de faire en sorte que le TGV, et les services qui vont avec, ne bénéficie pas qu'aux grandes villes. Qu'il aille partout, y compris à Redon. »

Les élus locaux sont bien conscients de l'atout que cela représente pour une ville moyenne telle que Redon. « La gare TGV va nous permettre de booster la ville et la communauté d'agglomération. Elle est indispensable pour nos deux défis : la transition démographique et le développement économique », affirme Jean-François Mary, président de Redon agglomération.

« Ça peut donner envie... »

Le maire, Pascal Duchêne, observe déjà les effets secondaires positifs du PEM. « Dans l'avenue de la gare, il y a encore quelques mois, il y avait des locaux vides. Tout est utilisé, aujourd'hui, des commerces se sont installés », indique-t-il, satisfait.

Grâce à ce chantier, c'est finalement tout un quartier qui revit. Et qui a été profondément transformé. Car, depuis plus de 150 ans, la gare coupait Redon en deux parties distinctes. Aujourd'hui, le souterrain permet de relier et de réconcilier le nord et le sud.

Si l'aspect extérieur du bâtiment



Gilles Bertrand, vice-président de Redon agglomération, Gérard Lahellec, conseiller régional, Jean-François Mary, président de Redon agglomération, et Pascal Duchêne, le maire.

des voyageurs a peu changé, les abords et l'intérieur sont méconnaissables : un relais, avec presse et restauration, s'est installé en face des guichets, tandis qu'à l'extérieur, le parvis laisse la part belle aux piétons et vélos.

Des plantes et arbustes ont été installés un peu partout, pour donner envie aux gens de passer par là, de s'arrêter. Enfin, de nombreux parkings gratuits, de courte et longue durée, ont été réalisés au nord comme au sud.

« Si vous êtes dans le train, que vous ne vous arrêtez pas à Redon,

mais que vous regardez par la fenêtre et que c'est beau, propre et vivant, ça peut donner envie de s'y arrêter la prochaine fois », espère le maire.

« Un territoire connecté »

Autour de la gare, deux immeubles se sont également installés. Inauguré en 2014, le 3, rue Charles-Sillard, siège de la communauté d'agglomération, accueille de nombreux services autour de l'emploi (mission locale, chambre de métiers, pôle emploi...). En cours de construction, l'immeuble rue Victor-Hugo accueil-

lera, lui, des bureaux pour des entreprises, des commerces et des logements. Un bon moyen pour la ville de capitaliser sur cette gare 2.0.

« Le pôle d'échanges multimodal est un des éléments qui fait de Redon agglomération un territoire connecté ; tout comme la fibre optique ou la 2x2 voies entre Rennes et Redon. C'est un argument essentiel dans nos discussions avec nos partenaires actuels et futurs », conclut le président de Redon agglomération.

Audrey VAIRÉ.

Prison : l'État s'intéresse à Liffré

L'État cherche un terrain pour un futur centre pénitentiaire, près de Rennes. Le ministère de la Justice a lancé une étude à Liffré.



À proximité de Rennes et de l'autoroute, Liffré retient l'attention de l'État pour implanter une prison d'ici 2030.

Nicole Belloubet, la ministre de la Justice, l'avait confirmé lorsqu'elle était venue à la prison des femmes de Rennes, en mars. L'Ile-et-Vilaine aura besoin d'un nouvel établissement pénitentiaire à l'horizon 2027-2030.

Plusieurs communes ont été approchées. Liffré paraît aujourd'hui avoir le plus d'atouts pour l'État. La commune du nord-est de Rennes se situe à proximité immédiate de la capitale bretonne et de l'autoroute. Elle a du potentiel foncier, alors que d'autres sont plus à l'étroit dans la métropole.

« Les services du ministère et de la préfecture nous ont sollicités », confirme Guillaume Bégue, le maire de Liffré. Ils ont demandé le plan local d'urbanisme, les terrains disponibles. Tous ces éléments leur ont été transmis avant l'été. Depuis, pas de nouvelle. « Un projet d'équipement public d'État, comme une prison, c'est un enjeu national. Je ne

me vois pas, en tant qu'élu, faire barrage à l'étude de faisabilité. »

Un accueil favorable mais pas une porte grande ouverte. « 2030, c'est loin. À l'État de nous dire ce qu'il prévoit et à quelles conditions. »

Le centre serait dimensionné pour 550 places. Le mode de concertation semble quand même mieux engagé qu'à Orgères. En mars 2017, la commune du sud de Rennes avait convoqué un conseil municipal extraordinaire pour voter à l'unanimité contre l'implantation du potentiel centre pénitentiaire.

À l'époque, les élus avaient mis en avant la perte de terres agricoles et de lourdes conséquences sur leur plan local d'urbanisme.

Dans la colonne des avantages, certains conseillers soulignaient la création de 250 emplois directs et des retombées positives pour l'économie locale.

Karin CHERLONEIX.

À PSA Rennes, la CFDT progresse

Les salariés ont élu leurs délégués au comité social économique. La liste Entente pour la Janais recule, au profit de la CFDT.



L'Entente pour la Janais reste majoritaire avec 12 sièges au comité social économique, devant la CFDT (9) et la CGT (6).

À l'usine PSA de Rennes, près de sept salariés sur dix (68 %) ont voté, jeudi, pour désigner leurs représentants au nouveau comité social économique (qui remplace les anciennes instances : CE, CHSCT).

La CFDT gagne du terrain, par rapport aux dernières élections professionnelles, il y a quatre ans. « Avec 36 % de représentativité au CSE (+ 11 points), la CFDT relaye le syndicat maison SIA, historiquement implanté en deuxième position à 21 % », se félicite le syndicat.

Comme en 2014, le SIA-GSEA, FO, la CFE-CGC et la CFTC avaient présenté une liste commune, Entente pour la Janais. Celle-ci a perdu 9 points. « Majoritaire en 2014, avec

53 %, l'intersyndicale s'écroule à 44 % », note la CFDT. La CGT baisse légèrement à 20 % (en recul de deux points).

La CFDT juge son résultat « très satisfaisant au regard du travail permanent de proximité réalisé par les élus. La CFDT s'est également investie ces dernières années sur l'avenir de la filière automobile en Bretagne et a réussi, avec l'aide des collectivités, à sauver l'usine, qui était condamnée à une mort lente ».

L'Entente pour la Janais reste cependant majoritaire avec douze sièges au comité social économique, devant la CFDT (neuf sièges) et la CGT (six sièges).

Serge LE LUYER.

Stups : les aveux du boss innocentent ses amis

Un homme de 32 ans a reconnu être le responsable du trafic, à Dreux, en niant une implication dans le réseau qui alimentait la Bretagne. Il parle, dit-il, pour éviter la condamnation d'innocents.

Justice

C'était un moment attendu, et peut-être redouté, durant ces cinq jours de procès devant la juridiction interrégionale spécialisée (Jirs) de Rennes. L'interrogatoire de Redwan Ferman s'annonçait difficile.

Durant les deux années d'instruction, celui que les enquêteurs considéraient comme le chef du réseau n'a pas rendu la vie facile au juge. Il s'était peu exprimé et avait tenté d'évacuer sa responsabilité dans le trafic de stupéfiants qui alimentait la ville de Dreux (Eure-et-Loir) et la Bretagne, par dizaine de kilos.

Vendredi, il s'est levé dans le box et a reconnu une bonne partie des faits. Il a avoué « être l'homme en contact avec Maradona », le grossiste de l'Espagne. « Si je me tais, je fais condamner des gens qui ne méritent pas d'être condamnés, comme mon petit frère, déclare le prévenu. Certains ont gardé le si-

lence parce qu'ils ne voulaient pas m'enfoncer. »

Le jeune homme, 28 condamnations, a endossé la responsabilité du trafic installé dans deux quartiers de Dreux. Il a décrit comment il avait recruté des dealers de rue, des guetteurs, des coupeurs, des vendeurs... « Chacun avait son salaire, 60 € par jour pour chaque guetteur, 500 € par mois pour le coupeur », précise le trafiquant, qui prend des airs de petit patron surmené : « Je gagnais environ 4 000 € par mois quand tout allait bien. Il y a des frais, le produit à acheter, des salaires à verser, la police qui fait des saisies... »

« Au cœur de la criminalité organisée »

Redwan Ferman se définit comme un « superviseur » qui remettait de l'ordre parmi les dealers de Dreux. « Je remotivais tout le monde et j'essayais d'impressionner. »



Le procès se poursuit jusqu'à mardi, à la cité judiciaire de Rennes.

Mais pour le reste, il décline sa responsabilité. Non, il n'était pas en lien avec l'équipe qui approvisionnait les villes en Bretagne. Il ne connaît pas Karim Chaïb, condamné en mai à six ans de prison. On lui impute 80 voyages de Dreux en Bretagne pour alimenter les consommateurs bretons.

Quant à l'héroïne et la cocaïne, il dit ne jamais en avoir trafiqué. Le président de la Jirs lui fait remarquer que sur les écoutes, il est bien question de poudre. « Oui, c'était des projets,

juste avec la bouche mais pas dans la réalité », se justifie-t-il.

Sur les fournisseurs, le « boss », qui se vante de vivre « au cœur de la criminalité organisée », avait prévenu qu'il ne parlerait pas. Il a tenu parole. « On peut dire que je suis le responsable du trafic mais, en fait, ce n'est pas vraiment ça », précise-t-il, en cultivant l'ambiguïté.

Le procès se poursuit jusqu'à mardi.

Serge LE LUYER.

Cora ouvert le dimanche ? L'initiative critiquée

L'hypermarché de Pacé veut ouvrir le dimanche à partir du 21 octobre. Syndicats, organisations d'employeurs et élus désapprouvent.

La réunion était prévue de longue date, mais l'ordre du jour a été bousculé. Vendredi matin, les partenaires du commerce dans le pays de Rennes devaient se mettre d'accord, comme tous les ans, sur les dates d'ouverture exceptionnelle des commerces, certains dimanches et jours fériés, en 2019.

Mais après la décision de l'hypermarché Cora, à Pacé, d'ouvrir le dimanche à partir du 21 octobre (1), les partenaires sociaux (syndicats, organisations d'employeurs, Union des entreprises 35) et les élus ont rédigé un texte commun condamnant cette initiative.

« Respect du repos dominical »

« Le dialogue social et le respect du repos dominical des salariés du commerce sont des principes forts,

auxquels nous sommes très attachés depuis 1996. C'est aussi la préservation des commerces traditionnels et de proximité qui est en jeu. »

Les partenaires avaient réaffirmé, en avril, le respect de l'accord local sur la fermeture des commerces le dimanche. « Certains opérateurs semblent cependant vouloir s'écarter, mettant en péril la cohésion économique et sociale garantie par cet accord. » Ils invitent les opérateurs « au dialogue ».

« La généralisation et la banalisation de ces ouvertures impacteraient de manière brutale les commerces de proximité, les marchés de plein air et, plus largement, la vitalité des cœurs de quartiers, centres bourgs et centres-villes. » Élus du Pays de Rennes et partenaires sociaux « désapprouvent ces

ouvertures et [...] exigent un retour rapide à la bonne application de l'accord local par toutes les enseignes. »

André Crocq, président du Pays de Rennes, est « déterminé à mener le combat avec tous les partenaires pour ramener les enseignes à la raison ». Fabrice Le Restif (Force ouvrière) promet aussi de mobiliser sur le terrain pour « faire pression sur les enseignes et préserver les droits des salariés des grandes surfaces au repos dominical ». Ce samedi, les salariés de Cora sont appelés à un débrayage pour contester le projet de leur direction.

Laurent LE GOFF.

(1) L'enseigne Carrefour Market prévoit aussi d'ouvrir dès le 30 septembre.

EXCEPTIONNEL À DINAN

BRADERIE Gavottes®

Du vendredi 21 Septembre au samedi 22 Septembre

de 9h30 à 18h30

SUR LE PARKING DE LA BOUTIQUE GAVOTTES®

- Crêpes Dentelle Nature
- Crêpes Dentelle Chocolat
- Crêpes Fourrées apéritives
- ...

Boutique Gavottes, Route de Dinard - 22100 TADEN - www.gavottes.fr

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SALÉ, TROP SUCRÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR